

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
Commission de concertation
Monsieur G. MICHIELS, Directeur
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf : 36P/13
N/Réf. : AVL/KD//BXL-2.2298/s.537
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue du Pâturage, 40. Construction d'un immeuble de logements : projet modifié. Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Dossier traité par : M. A. Duchatel)

En réponse à votre lettre du 19 avril 2013, en référence, reçue le 22 avril, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 15 mai 2013.

La demande vise la construction d'un immeuble de logements situé dans la zone de protection de la ferme den Bels.

Pour rappel, la CRMS a émis en sa séance du 13 juin 2012 une série de remarques sur un premier projet. Celui-ci a été revu et de légères modifications ont été apportées aux façades avant et arrière. Au niveau du rez-de-chaussée, le traitement de l'interaction de la façade avant à la rue s'est amélioré.

Par contre, le projet continue de « développer un immeuble comme une construction entre mitoyens » et de privilégier le choix du PVC pour les châssis. En l'occurrence, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques qui s'imposent.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (par mail : Mmes S. Valcke, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger et MM. Ph. Piéreuse, H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme B. Annegarn (par mail : Mme B. Annegarn et M. Fr. Timmermans).
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme (par mail).